

LE MOT DU PRÉSIDENT

Lorsque vous lirez ces lignes, j'espère que nos soucis pour la mise en chantier de notre caïque seront passés. En effet, au moment où je rédige ce texte, nous ramons pour trouver un emplacement susceptible de l'accueillir pour sa mise au sec. Deux endroits sont probables mais pour finaliser, nous sommes dans l'attente d'un accord formel de la CCI et de la Mairie. A cela s'ajoutent les problèmes techniques de grutage et de mise en place du chantier. Encore de belles difficultés en perspective ! Les travaux de remise en état en sont retardés, c'est dommage alors que notre plan de financement est bouclé.

En attendant, nos actions en faveur de la promotion de notre patrimoine n'ont pas cessé, le printemps nous a offert de belles occasions de mettre en valeur notre caïque, que ce soit lors de sa participation au tournage d'un film avec les élèves d'Yport, mais aussi en prenant part à un numéro du magazine de découverte et voyage « Echappées belles » (week-end sur la côte d'Albâtre, diffusé sur France 5 le samedi 26 mai dernier.

Enfin dans le cadre des soirées chorales, la municipalité d'Yport a mis notre association à l'honneur, la participation libre au concert nous étant reversée.

Restons optimiste et espérons voir rapidement un beau chantier de remise en état !

LUC ROUVEUR

La caïque fait son cinéma

En ce 20 avril 2018, c'est à Yport que nous avons rendez-vous pour tourner avec un personnage nommé « Monsieur Mémoire ». Ce personnage va retracer le passé Yportais, entouré des enfants de l'école primaire de la dite commune au combien heureux de participer à cette démarche intergénérationnelle en souvenir du patrimoine local et même familial pour certain d'entre-eux.

Plusieurs séquences de cette fiction documentaire sont tournées sur la plage où est échouée notre caïque « VIERGE DE LOURDES » afin de finaliser le document qui sera présenté en avant première le 1er juillet dans la cité des Grecs. Ont participé aussi à ce tournage la S.N. S.M, le Chœur d'Hommes d'Yport ainsi que des chiens de Terre-neuve

Samedi 28 avril : Bien que les conditions météo soient limites, on tourne aussi à bord de notre caïque pour le magazine « ECHAPPEES BELLES ». Ce tournage s'est effectué dans l'avant-port de Fécamp et en rade d'Yport. Ce document a été présenté par Tiga le samedi 26 mai 2018 à 20h50 dans le magazine d'évasion et de rencontres de France 5 où elle nous a confié ses impressions sur sa découverte de la côte d'Albâtre. Y.N



Quoi de neuf sur les quais

Escale Fécampoise du « FLEUR DE LAMPAUL »

Le « FLEUR DE LAMPAUL » est un Dundee Breton construit en 1947 aux chantiers Ke-raudren de Camaret.

Lancé le **9 avril 1948** pour le compte de la famille Le Guen de Lampaul Plouarzel, sa construction a nécessité 300 m³ de bois.

Jusqu'en **1952** : il pratique le métier de sablier puis celui du commerce jusqu'en **1975**.

1975/1983 : Vendu à Mr Bescon de Saint Pabu, il pratique à nouveau le métier de l'extraction du sable, il est alors entièrement motorisé et les voiles ont disparu.

1983 : désarmé, il est abandonné sur une vasière de l'Aber Benoit.

1985 : son sort change et devient un voilier école.

1987 : il est classé aux monuments historiques et devient librairie itinérante jusqu'en **1990**.

Dans les années 90 , des enfants embarquent à son bord pour des voyages autour du monde. Ses expéditions donnent lieu à des séries documentaires.

2002 : il est acheté par la fondation « **NICOLAS HULOT** »

2004/2005 : il est entièrement restauré aux chantiers « Bernard » de Saint -Vaast-la-Hougue.

2010 : il est vendu à l'entreprise « **NORDET CROISERES** » entreprise appartenant Mr et Mme Gilles et Sylvie Auger propriétaires des chantiers « Bernard » de Saint-Vaast-la-Hougue.

3 au 4 février 2018 , en route vers la Norvège pour Tromso, pour cause de mauvais temps, il fait escale à Fécamp.

Caractéristiques

L ht : 21,50 m - L coque : 20,60 m - l : 6,50 m - T.E : 2,50 m - Déplacement : 90T - voilure : 260 m² - Propulsion : 120 cv DK6 - équipage : 3 H - gréement : Ketch Aurique - Port d'attache : Saint Vaast la Hougue. Y.N



Anniversaire Fécampois

Voilà déjà 40 années que la ville de Fécamp est marraine de la goélette de la Marine Nationale « **ETOILE** », qui, il faut le rappeler a été construite à Fécamp en 1939 aux chantiers Lemaître avec son homologue la goélette « **BELLE POULE** ». Elle sera présente du 29 juin au 2 juillet de cette année pour fêter dignement cet événement. En parallèle l'association des amis de la goélette « **ETOILE** » (A.F.A.G.E) fêtera ses 10 années d'existence, association qui ne compte pas moins à ce jour quelques 300 adhérents venus des tout l'hexagone, voire de l'étranger.

Événement donc à suivre en ce début d'été juste avant de prendre la route des vacances pour certains.

La goélette « **ETOILE** » pourrait entrer au port de Fécamp le vendredi 29 juin entre 10h40 et 14h00, pour repartir le lundi 2 juillet entre 12h30 et 15h30. Attention ces horaires restent prévisionnels car en fonction de sa progression elle peut très bien rentrer de nuit. Y.N

Dates à retenir pour l'année 2018

En ce qui concerne la participation de la Caique, rien n'est programmé pour l'année, cela se fera en fonction de la réalisation des travaux, mais vous pouvez toujours réserver ces dates pour des sorties familiales.

10 mai : fête de la mer à **Etretat**

29 juin au 2 juillet : présence de la goélette « **ETOILE** » dans le port de Fécamp

7/8 juillet : fête de la mer à **Fécamp**

8 juillet : fête de la mer et des marins aux **Grandes Dalles**

5 août : A 15h15 bénédiction en mer aux **Petites Dalles**

10/12 août : Fête de la mer à **Saint Valéry-en-Caux**

15 août : fête de la mer et de la peinture à **Yport**

15 et 16 septembre : Journées du Patrimoine

6/7 octobre : fête de la crevette à **Honfleur**

13 octobre : Assemblée générale de l'association à la salle des fêtes d'Yport

23 au 25 novembre : Fête du hareng à **Fécamp**



« La Caïque de A à Z »

Une rubrique d'Odile Prouveur pour connaître notre navire

YPORTAIS : également surnommés « **LES GRECS** ». L'origine de ce sobriquet est confuse. Un libraire normand sis à Rouen a tenté d'apporter des réponses dans un article paru dans les annales du patrimoine de Fécamp. De même, l'étymologie du mot « caïque » est obscure, Y a-t-il un lien entre un caïque désignant un bateau des mers du Levant Grec ou Turc et un « caïc », ancien terme désignant une galère (rappelez-vous qu'à bord, on nage debout), quoiqu'il en soit ces deux mots recouvrent une appellation générique de barque. C'est ainsi que Maupassant dans ses contes (« L'Ivrogne » par exemple ou son roman « Une Vie ») qui ont Yport pour cadre dénomme ce type de bateau de travail. Une altération de l'anglais Ketch est également une hypothèse plausible. « On avait halé les barques de pêche haut sur la plage de crainte de la tempête qui s'annonçait ». C'est à peu près ainsi que débute « L'Ivrogne ». Un Yportais qui aurait quant à lui bu plus que raison du vin grec recueilli après le naufrage du « Zéphir aurait été tout aussi « sâs »...

ZAKOUSKIS : A moins de rencontrer des marins russes, ces en-cas chauds ou froids sont rarement mangés à bord. « Chaircuterie », « Poires de terre » topinambours, « pommes à cou-tieu », un « Chibon » (oignon à tiges vertes), « un quion de fricot » (reste de ragoût), « récauffé sus l'Godin », des « Rignons » (rognons de cochon), « un piquet » (un peu de beurre sur du pain pour faire une « Dorée »), « eune chique » (un morceau de viande= ou du « Frumage » (fromage), « eune preune » (une prune), sont des nourritures « plus de chez nous ». Une bolée de « cide », du « café à la vierge » ou du « café de bonn soeu » sans « goutte » de Calva, du « café consolé » avec de la « Bistouille » agrémentent le repas.

ZAZOU : désigne un membre de la jeunesse rebelle sous l'Occupation dont les centres d'intérêt se portaient sur le jazz et la musique américaine ; sa tenue excentrique le désignait d'emblée comme appartenant à ce mouvement. Les tenues « zazoues » sont proscrites à bord. L'originalité peut néanmoins s'exprimer dans le choix du « Moucheux de cou » souvent rouge, à carreaux ou à pois, destiné à éviter tout « refroidissement » ou « rheume » dû à la « plie » pluie à une « saucée » ou à du « Brouillache » brouillard. La « Gapette » va indifféremment protéger de l'eau ou du soleil « soulei », mais également se révéler être un excellent « pare-à-fientes » de Goéland.

